

Marchissy

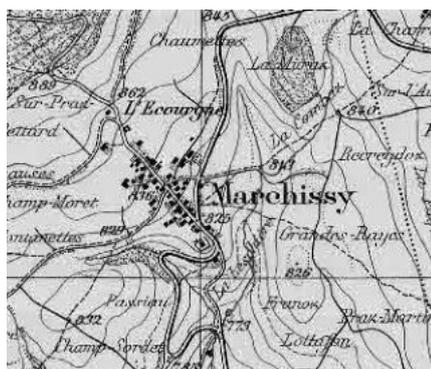
Commune de Marchissy, district de Nyon, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®



Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Silhouette du village marquée par l'église réformée perchée sur un éperon de confluence. Tissu se développant le long d'un axe montant linéaire générant une structure en épi. Bâti rural d'altitude.



Carte Siegfried 1893



Carte nationale 2009

Village

⊗	⊗	⊗	Qualités de situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales

Marchissy

Commune de Marchissy, district de Nyon, canton de Vaud



1



2 Eglise médiévale



3



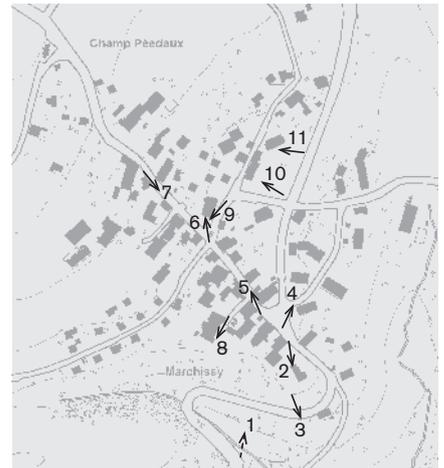
4 Grande salle, 1921



5 Bâtisse avec enseigne en bois



6



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-11



7



8



9

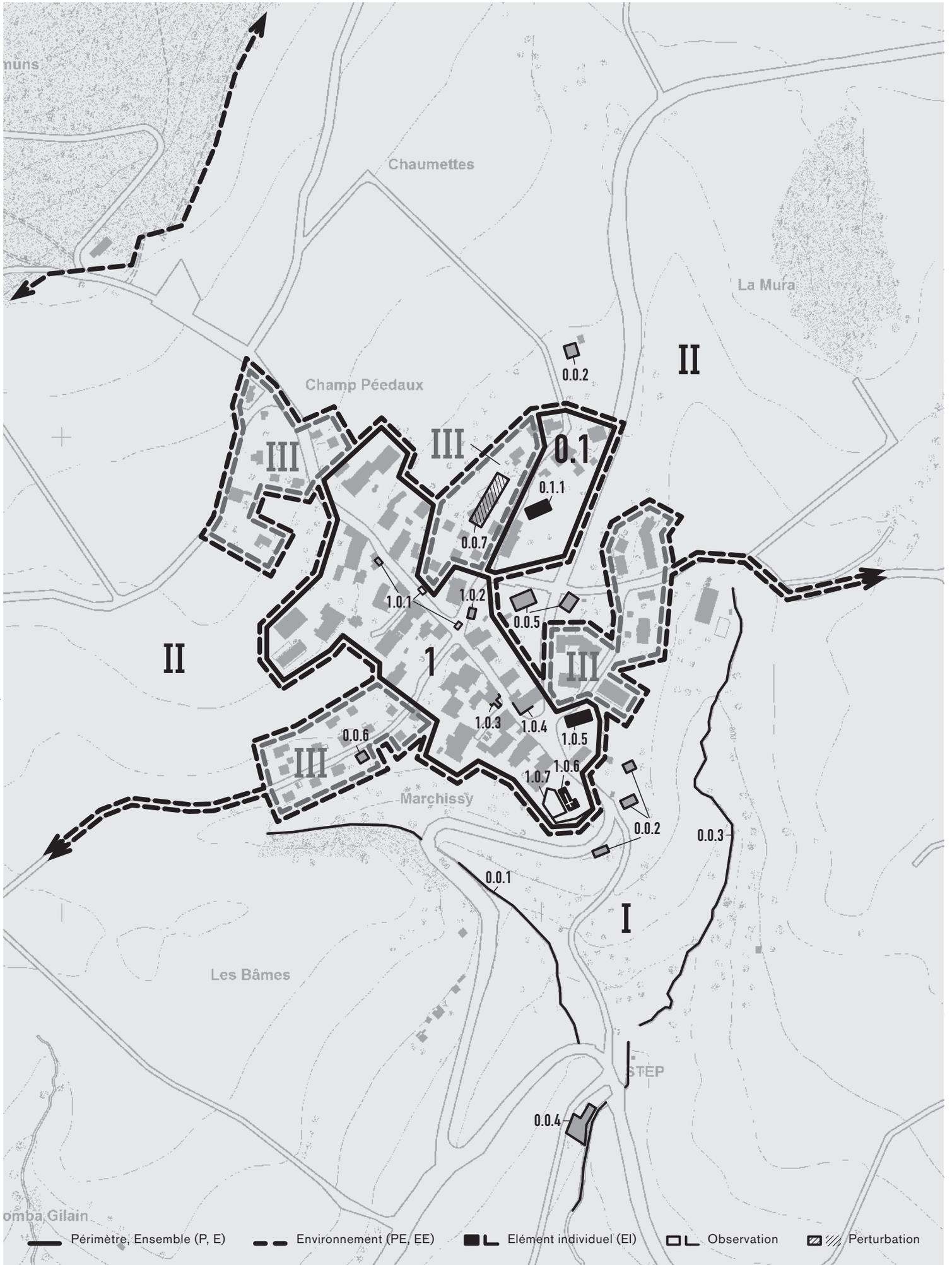


10



11 Ecole, 1874

Base du plan: PB-MO 1:5000. Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014



- Périmètre, Ensemble (P, E)
- Environnement (PE, EE)
- Elément individuel (EI)
- Observation
- Perturbation

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Composante d'origine du village agricole présentant une structure en épi le long d'un axe principal linéaire montant, bâti ess. composé de fermes concentrées souvent de trois niveaux, princ. 18 ^e -19 ^e s., parfois revêtues de bardeaux en Eternit, quelques transformations, dès fin 20 ^e s.	AB	×	×	×	A			1,2,4-9
	1.0.1	Fontaines couvertes ponctuant la rue principale, dont une accolée au service du feu, datée 1899, et une en position d'îlot, datée 1839						o		6
	1.0.2	Anc. fromagerie et anc. école, modeste bâtiment de deux niveaux, toit en bâtière, série de soupiraux, 1812						o		9
	1.0.3	Maison paysanne, façade pignon dotée d'une galerie et d'une remarquable enseigne de charpentier en bois, datée 1862 et 1916						o		5
	1.0.4	Hôtel de commune délimitant le front amont de la place et du carrefour central, daté 1830						o		5
EI	1.0.5	Grande salle de style éclectique, façade contenue par des contreforts, grande toiture en pavillon-croupe, 1921				×	A			4
EI	1.0.6	Eglise réf. d'origine médiévale située au sommet d'un monticule, clocher carré central coiffé d'une haute flèche, édifice agrémenté d'un remarquable tilleul pluriséculaire				×	A	o		1,2
	1.0.7	Cimetière daté 1839 et esplanade contenus par un mur de soutènement, position dominante qui offre une vue dégagée sur les collines qui ondoient en direction du lac						o		
E	0.1	Développement du bâti le long d'une route secondaire, courte rangée de fermes contiguës de deux niveaux, jardins et vergers, déb.-fin 19 ^e s.	AB	/	/	×	A			10,11
EI	0.1.1	Ecole de style monumental, façade symétrique de deux niveaux dotée d'un avant-corps central surmonté d'un toit à la Mansart, datée 1874				×	A			11
EE	I	Vallon rejoignant celui de la Serine traversé par deux affluents qui forment un éperon de confluence, coteau constituant un premier plan couvert de prairies, de vergers et de champs, ponctué de granges et de chalets, 2 ^e m. 20 ^e s.	a			×	a			3
	0.0.1	Affluent de la Serine bordé en partie d'un cordon boisé						o		1
	0.0.2	Maisons individuelles implantées dans des espaces sensibles à proximité des composantes d'origines, 2 ^e m. 20 ^e s.						o		1
	0.0.3	Ruisseau de la Leschière bordé d'un cordon boisé						o		
	0.0.4	Scierie située à la jonction des deux ruisseaux, corps de bâtiment en maçonnerie et annexe perpendiculaire en bois, 1839						o		3
EE	II	Prairies et champs cultivés s'étendant en amont des composantes bâties jusqu'à la lisière de la forêt en contre-haut	a			×	a			
	0.0.5	Fermes concentrées, dont une datée 1863, implantées de part et d'autre de la route de transit, dans un espace de transition entre le noyau et l'extension du 19 ^e s.						o		
PE	III	Développement à caractère résidentiel progressant aux quatre coins des composantes d'origine, maisons individuelles, mitoyennes, locaux de trois niveaux, commerce, poste et banque, dès fin 20 ^e s.	b			/	b			4
	0.0.6	Remarquable villa-chalet de style 1900, soubassement en pierre apparente, très visible depuis le S						o		
	0.0.7	Série de maisons contiguës contrastant fortement avec la rangée à caractère rural qui lui fait face et rompant la lisibilité de l'espace tampon, 2011						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Marchissy est une commune adossée aux contreforts du Jura à 800 mètres d'altitude, mais qui culmine au Crêt de la Neuve à près de 1495 mètres. Elle est traversée par l'une des routes reliant Nyon, en plaine, au col du Marchairuz, un important passage fréquenté dès le 13^e siècle et probablement même auparavant. La première mention de la localité sous la forme de Marchisie remonte à 1235. Celle-ci évolua en Marchessier en 1306. Elle dériverait du nom d'un gentilice gallo-romain, Mercasius ou Mercatius, complété du suffixe celtique -acum, désignant un domaine rural du nom de son premier propriétaire. Ce toponyme remontant à l'époque romaine témoigne ainsi de la période de transition durant laquelle une partie de la population celtique commença à intégrer de manière plus régulière des noms latins. Il révèle aussi le début d'un important mouvement d'appropriation du sol par des personnes privées. Quelques restes remontant à l'époque romaine furent mis au jour, témoignant de l'occupation du site durant cette période.

Un document établi en 1208 à l'occasion d'une inféodation indique que le village appartenait alors à la coseigneurie d'Aubonne, branche cadette de la seigneurie d'Aubonne, dont le territoire s'étendait hors des limites de cette dernière. Marchissy appartient durant une courte période à la maison de Prangins, mais dès 1301, la maison de Savoie autorisa son rachat par la seigneurie d'Aubonne, dont il releva jusqu'en 1701. Au 14^e siècle, on mentionnait que les habitants de Marchissy étaient taillables, autrement dit soumis à un impôt. Ils reçurent en outre à cette époque, à l'instar des habitants des communes voisines, d'importants espaces de pâturages sur le haut du Jura. L'église dédiée à saint Nicolas relevait de la paroisse de Burtigny, avant d'être rattachée, en 1667, à celle de Longirod. Elle fut connue de tout temps pour son tilleul pluriséculaire qui remonterait, selon les dires, au 14^e siècle. A l'origine, deux arbres l'entouraient, mais l'un d'eux fut foudroyé en 1903.

Entre 1701 et 1798, le village fit partie du bailliage d'Aubonne, après quoi il appartient au district du même nom jusqu'en 2006. En 1764, la commune

comptait 224 habitants, qui tiraient leurs ressources essentiellement de la sylviculture, les forêts constituant la principale richesse de la commune ; activité complétée par l'agriculture, qui représentait la seconde source de revenus ; une société de fromagerie fut créée en 1888. Marchissy comptait encore une dizaine d'exploitations toujours en activité dans les années 2000.

Le 19^e siècle fut marqué par un incendie qui se produisit en 1877, détruisant une vingtaine de maisons dans la partie supérieure de la localité. La population de la commune passa de 219 habitants en 1803 à 308 en 1860, chiffre qui diminua à nouveau pour atteindre 269 personnes en 1888, après le sinistre. Une série de fontaines, dont certaines sont couvertes, furent aménagées le long de la rue principale entre 1839 et la fin du 19^e siècle, dont une datant de 1899, accolée au service du feu, vraisemblablement à la suite de l'incendie. Au cours de ce siècle, plusieurs bâtiments furent construits, notamment le collège, édifié en 1874 à l'écart de la rue principale, poursuivant le développement de l'extension vers le nord amorcé dès avant 1840 par une rangée de fermes. En comparant une carte de 1849 avec la première édition de la carte Siegfried de 1893, il n'apparaît guère de différences du point de vue de la structure du bâti ; les bâtiments sont implantés de part et d'autre d'un axe montant générant une structure en épi. Certaines divergences apparaissent néanmoins au niveau de la voirie ; en effet, si, sur la carte de 1849, le réseau routier forme un carrefour constitué d'un axe montant et d'une route le coupant perpendiculairement à mi-hauteur, en 1893, cette route horizontale était devenue secondaire, puisqu'elle avait été remplacée par le nouveau tracé de la route du col du Marchairuz, qui contournait désormais le centre de la localité par le sud-est. Au sud, au pied de l'éperon sur lequel se développe le bâti linéaire, se trouve la scierie en position isolée construite en 1839, jouant le rôle de témoin du passé sylvicole de la commune.

Le long de la nouvelle route de déviation fut édifiée en 1921 la Grande salle, la première de ce genre dans la région. A présent, elle marque le carrefour, transformé en giratoire sans doute vers la fin du 20^e siècle, qui conduit aux nouveaux quartiers rési-

dentiels. En 1900, la commune comptait 280 habitants, niveau qui ne varia guère dans le premier tiers du siècle. Mais dès le milieu du 20^e siècle, le nombre d'habitants ne cessa de diminuer, passant de 234 en 1950 à 172, son niveau le plus bas, en 1970. Il remonta ensuite à 280 en 1990, pour finalement totaliser 408 habitants en 2011. La plupart des résidents sont aujourd'hui des pendulaires travaillant dans l'arc lémanique. L'augmentation de la population alla de pair avec l'implantation de nouveaux quartiers résidentiels et de bâtiments communaux ou dotés de commerces. En 2007, un grand centre de triage appartenant au groupement forestier de la Serine s'implanta à l'orée de la forêt, à l'est du site. Depuis 2008, la commune fait partie du district de Nyon.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le territoire de la commune Marchissy est délimité sur ses franges septentrionale et occidentale par le ruisseau de la Serine. Le ruisseau de la Leschière (0.0.3) rejoint un affluent (0.0.1) avant de recouper la Serine en aval, formant un éperon de confluence sur lequel le noyau villageois est venu s'implanter. Cette position dominante offre une vue remarquable sur les versants qui ondulent en direction de Burtigny et des Alpes en arrière-plan. Si le tiers inférieur de son territoire se compose essentiellement de terres cultivées, la partie supérieure, elle, est couverte de forêts entrecoupées de pâturages.

La localité se situe dans le tiers inférieur de la commune, au niveau des espaces de cultures. La particularité et l'intérêt de la composante principale (1) résident dans sa structure extrêmement claire, formée d'un axe linéaire montant orienté nord-ouest/sud-est, sur lequel les bâtiments sont venus s'implanter en épi. Il s'agit essentiellement de fermes concentrées de hauteur assez conséquente. Au nord, une extension (0.1) apparue dès le début du 19^e siècle s'est développée par la suite de manière lâche le long de l'ancienne route perpendiculaire. Bien que principalement constituée de quelques fermes et ruraux, elle est marquée par la présence de l'école de 1874, qui attire toute l'attention. Si de loin, la silhouette

des composantes bâties n'est pas très visible, un fort effet est toutefois produit par l'église réformée, de par sa position perchée au sommet de l'éperon du vallon de la Serine. Ce dernier se poursuit ensuite sur toute la partie méridionale du site, descendant au loin, par vagues, en direction du Léman (I). En amont, entre les composantes bâties et la lisière de la forêt, s'étendent des prairies et des champs cultivés (II). Quelques quartiers résidentiels constitués de maisons individuelles ou contiguës se développent depuis la fin du 20^e siècle aux quatre coins de la localité (III).

La structure linéaire montante

Si la composante d'origine (1) se développe de manière remarquable le long d'une structure linéaire, elle est en revanche loin d'être plane. Depuis le monticule où est perchée l'église, l'axe principal prend son élan, tel un tremplin, en plongeant dans la cuvette où se situe le giratoire, avant de gravir la pente de manière continue jusqu'à l'extrémité nord-ouest de la composante. Le long de cette route, le bâti est implanté de manière régulière selon une structure en épi, qui de plus, en raison de la pente, crée un intéressant échelonnement des toitures. Il est à noter également que le tissu bâti ne se limite pas seulement aux bords de l'axe montant, il s'élargit en effet en suivant de petits chemins de desserte perpendiculaires conduisant aux fermes et à leurs diverses dépendances. Les fermes concentrées, remontant au 18^e siècle pour ce qui est de la partie inférieure, représentent l'essentiel du bâti. Elles comprennent généralement trois niveaux, parfois même davantage, et sont surmontées d'un simple toit en bâtière témoignant de leur reconstruction suite à l'incendie survenu à la fin du 19^e siècle, dans la partie supérieure notamment. Leurs façades latérales sont souvent revêtues d'un bardage en Eternit et sont orientées pignons sur rue. Quelques fermes contiguës forment des amorces de rangées horizontales rythmées par la succession de balcons en bois, d'escaliers à rampes ou de murs coupe-vent. Certains travaux de transformation ou d'agrandissement en ont quelque peu affecté la substance. Néanmoins, cette artère principale demeure généralement bien conservée. Cette rue est marquée également par une série de fontaines couvertes (1.0.1) qui agrémentent l'espace-rue.

En arrivant sur le site depuis le sud en suivant la route du col du Marchairuz, l'église réformée et son clocher (1.0.6) constituent immédiatement un point de repère saillant au sommet de l'éperon. De ce point de vue, ils sont quasiment les seuls éléments bâtis signalant la localité, hormis quelques maisons individuelles implantées au premier plan. Après deux grands lacets, la route aboutit dans le noyau principal à un giratoire. Au sud, sur une éminence ceinte d'un mur, se dresse un gigantesque et remarquable tilleul qui masque en partie l'entrée de l'église réformée. Ces deux éléments indissociables marquent considérablement la silhouette du site, tant depuis le sud, comme on l'a vu, que de l'intérieur de la structure. Ils constituent en effet l'extrémité méridionale de la composante linéaire, marquant le point de départ du tremplin. L'église réformée d'origine médiévale se démarque par son haut clocher carré coiffé d'une toiture en pavillons dotée de coyaux et d'une horloge. L'entrée est abritée par un petit porche au-dessus duquel se déploient une fenêtre géminée de forme ogivale et deux petites ouvertures. La façade est soulignée par des chaînes d'angle en pierre apparente. A l'arrière, au sud, la nef, rectangulaire, est surmontée d'une toiture à demi-croupe. En contournant l'édifice par l'ouest, on aboutit au cimetière daté 1839 (1.0.7) qui occupe toute l'esplanade, d'où se dégage une formidable vue plongeante sur le vallon.

De retour au giratoire, l'espace-rue apparaît comme élargi. En effet, la place du Tilleul, qui à l'origine devait occuper une position centrale autour de sa fontaine, se présente maintenant sous la forme d'un îlot triangulaire servant de parking. Sur son flanc oriental est venu s'ajouter le giratoire où passe la route du col du Marchairuz. Une certaine cohérence spatiale se dégage tout de même à cet endroit grâce à la présence de la Grande salle et de l'Hôtel de commune ; disposée un peu en retrait, la première (1.0.5) marque la limite orientale du carrefour. Il s'agit d'un imposant bâtiment de deux niveaux surmontés d'un large toit à croupes construit en 1921 dans un style vernaculaire. La façade principale, soulignée par un porche et à laquelle on accède par quelques marches, est orientée sur le carrefour. Sur les faces latérales, le soubassement en pierre apparente se fait plus visible, tout comme les contreforts qui contiennent

les façades dotées de fenêtres hautes. En amont de la place du Tilleul, l'Hôtel de commune, daté 1830 (1.0.4) et auquel une dépendance est accolée à l'est, délimite le front amont du carrefour. Sa façade principale de deux niveaux, qui oriente son gouttereau sur la place, frappe par le nombre et la régularité de ses ouvertures.

Depuis le giratoire, la route correspondant à l'axe montant contourne l'Hôtel de commune par l'ouest, avant de grimper de manière rectiligne, parallèlement au versant. Les fermes implantées au ras de la chaussée de part et d'autre de la route laissent clairement apparaître cette fameuse structure en épi, conférant à l'espace-rue un caractère serré et des qualités spatiales remarquables de par l'échelonnement progressif des toitures. Une maison paysanne (1.0.3) se distingue du lot dans la partie inférieure du tronçon, juste après avoir dépassé l'Hôtel de commune. En effet, cette bâtisse de quatre niveaux est coiffée d'une toiture à demi-croupes dont le pignon, contrairement à celui des autres bâtiments qui l'entourent, n'est pas orienté côté rue mais en direction du sud-est. Elle frappe également par son remarquable bardage en bois dans le registre supérieur, par ses galeries et balcons en bois sur les façades latérales, ainsi que par l'ancienne enseigne en bois également, datée 1862 et 1916, signalant un atelier de charpentier.

A une cinquantaine de mètres en amont se trouve le carrefour, dont l'axe horizontal est signalé par une fontaine en position d'îlot (1.0.1), abritée par une construction en maçonnerie surmontée d'un toit en bâtière. A l'est de ce croisement, la route se poursuit en direction de l'extension postérieure (0.1) située légèrement en contrebas et passe au pied du bâtiment abritant l'ancienne fromagerie et l'ancienne école (1.0.2). Cette modeste construction datant de 1812 comprend deux niveaux, dont l'un présente une rangée de soupiraux surmontés d'un simple toit en bâtière correspondant à la fromagerie. Elle mériterait, dans son état actuel, de bénéficier d'un meilleur entretien. En vis-à-vis, une ferme concentrée frappe par le traitement en briques dont sont agrémentées les ouvertures constituant d'intéressants éléments décoratifs.

Le long de la rue principale devenue légèrement plus sinueuse, d'autres fontaines ponctuent l'espace-rue qui semble s'élargir à mesure qu'il grimpe. En amont, le fond de perspective est constitué de forêts qui tapissent le versant jusqu'à la crête du Jura. Les fermes sont toujours implantées au ras de la chaussée, mais sont ici précédées du côté occidental d'un espace qui fait aujourd'hui office de place de parking. La régularité de l'implantation des façades pignons sur rue, tout comme le gabarit et la typologie des bâtisses, couvertes par exemple de bardages, laissent entrevoir les adaptations qui ont dû être opérées dans le bâti pour pouvoir faire face à la rigueur des hivers. Il s'en dégage un caractère robuste qui cependant est loin d'être austère ; ces fermes sont en effet agrémentées de galeries et de balcons en bois ou en feronnerie qui habillent remarquablement les façades. C'est entre autres le cas pour la rangée de fermes marquant la limite septentrionale de la composante et implantées du côté occidental de la route, qui sont agrémentées de remarquables escaliers à rampes. Quant aux espaces intermédiaires, ils prennent la forme de jardins, de potagers ou de petites cours desservant les fermes et leurs dépendances. Ainsi, de part et d'autre de l'axe montant, s'ouvrent des perspectives diverses révélant un véritable caractère rural.

Le développement du début du 19^e siècle

Au nord de la composante d'origine, le long de l'ancienne route d'accès perpendiculaire, s'est développée une extension initiée au début du 19^e siècle (0.1). Le bâti de caractère rural borde quasi exclusivement le côté oriental de la route. Il se compose au sud d'une rangée de fermes de deux niveaux surmontées de toits en bâtière orientés gouttereau sur rue et au nord d'une ferme foraine entourée de quelques dépendances. Au centre de l'entité, l'école (0.1.1) se distingue par son style monumental et son implantation particulière en biais. Sa façade principale de deux niveaux se démarque par son caractère symétrique souligné par un axe central implanté légèrement en saillie, auquel on accède par un escalier à double volée. Cet avant-corps rehaussé de chaînes d'angles est surmonté d'un toit à la Mansart daté 1874. L'édifice est précédé au sud d'un préau ponctué de deux arbres, qui se prolonge ensuite sur un espace vert composé de prés et de jardins appartenant aux fermes

voisines. Grâce à ce dégagement, l'école est particulièrement bien mise en scène depuis la route de contournement qui conduit au col du Marchairuz. Seul un îlot en forme de giratoire jouant le rôle d'arrêt de bus empiète sur cet espace vert. En amont en revanche, un lotissement de maisons contiguës est venu s'établir à proximité immédiate de ce groupement, créant une rupture avec le caractère rural et le style des bâtiments (III). En outre, une série de maisons contiguës (0.0.7) des années 2010 altère fortement les abords de ce groupe, par son style, son emprise et sa proximité immédiate. Afin de garantir la lisibilité et la mise en scène de l'extension du début du 19^e siècle, ses abords devraient être maintenus libres de toute construction.

Le vallon, les champs et les nouveaux quartiers résidentiels

Au sud des composantes bâties, les vallons de l'affluent de la Serine (0.0.1) et du ruisseau de la Leschière (0.0.3) ondulant tranquillement en direction du Léman constituent un premier plan d'importance pour la mise en valeur du point de repère que constitue le clocher isolé et saillant perché au sommet de l'éperon (I). Les qualités topographiques particulières résultant de la jonction de ces deux vallons ont influencé l'établissement de la localité sur cet éperon de confluence assez raide. Ces vallons comportent ainsi une grande valeur et méritent d'être préservés en raison de leur qualité paysagère propre et du caractère intact qu'ils confèrent aux abords de la localité. Au pied de l'éperon, la jonction des deux ruisseaux est marquée par une scierie de 1839 (0.0.4). Elle se compose de deux corps disposés perpendiculairement, l'un en maçonnerie, l'autre en bois. Quelques maisons individuelles de la fin du 20^e ou du début du 21^e siècle se sont emparées du sommet de l'éperon, empiétant sur cet espace sensible. Si le développement de telles constructions venait à se poursuivre, cela nuirait à terme non seulement à la préservation de ce premier plan, mais aussi aux qualités de situation du site dans son entier. Depuis l'un des lacets de la route du col du Marchairuz, un remarquable chalet de style 1900 se distingue par sa position dominante au sommet du versant (0.0.6).

En amont, c'est-à-dire au nord des composantes bâties, s'étendent en alternance des champs cultivés et des prairies jusqu'en lisière de forêt (II). En périphérie des groupements d'origine, ces espaces sont, pour l'heure, encore bien préservés, même si dans les abords immédiats, ils tendent à être grignotés de toutes parts, si bien qu'il devient rare que des champs ou des prairies bordent directement l'entité principale. Cela est dû à l'explosion de développements résidentiels (III) survenue aux quatre coins du noyau dès la fin du 20^e siècle et qui sont toujours en pleine expansion. Un secteur particulièrement fragile est l'espace intermédiaire situé sur la frange orientale de la composante d'origine, entre l'extension du 19^e siècle marquée par l'école et le quartier résidentiel au sud-est de la localité. Dans ce dernier en effet, les bâtiments composés de locatifs avec commerces assez volumineux sont implantés à proximité immédiate du tissu d'origine, faisant se confronter des styles et des typologies totalement différents. Au nord de ce quartier, deux fermes concentrées (0.0.5), dont une datée 1863, offrent une forme de répit, en conférant un caractère rural au lieu. Or, par la pression du développement résidentiel palpable à l'est, cet espace tampon apparaît comme fragile et semble étouffer, bien qu'il joue un rôle essentiel dans la lisibilité de la composante principale.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

Qualités de situation

Qualités de situation prépondérantes du village agricole implanté au sommet d'un éperon de confluence sur lequel se dresse l'église, élément emblématique de la silhouette du bâti qui domine les vallons encore remarquablement préservés. En amont, bâti gravissant un versant découlant des premiers contreforts du Jura, sur lesquels des champs puis des forêts s'étendent par paliers. Développement résidentiel de la fin du 20^e siècle progressant aux quatre coins de la composante principale, altérant quelque peu la lisibilité des espaces tampons, en particulier en direction du petit développement oriental qui remonte au début du 19^e siècle.

Qualités spatiales

Qualités spatiales remarquables en raison de la structure linéaire montante du bâti, qui engendre une organisation du tissu en épi particulièrement régulière constituée de fermes concentrées ou d'amorces de rangées orthogonales alternant avec des perspectives s'ouvrant sur les paysages environnants. Axe de la structure linéaire débutant par l'église bordée de son tilleul, prenant son élan dans la cuvette où se tient une place-carrefour consacrée à la fonction publique et gravissant ensuite la rue en forte pente ; inclinaison du terrain engendrant un intéressant échelonnement des faîtes.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables grâce à une substance d'origine bien conservée, composée essentiellement de fermes concentrées ou contiguës remontant au 18^e siècle et à la première moitié du 19^e siècle, et grâce à la présence d'éléments individuels, certes en petit nombre mais d'importance, tels que l'église réformée d'origine médiévale, l'école de style monumental de 1874 et la Grande salle de 1921.

2^e version 06.2012/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
508.406/149.302

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse